

Bachelier en enseignement section 3 français, français langue étrangère et français langue d'apprentissage

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RE1101 AFP et stage 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section 3			
Ancien Code	PERE1B11AFPS1	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEEB1110		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Lucrezia DI LEO (lucrezia.di.leo@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Jean-Pol LAUWENS (jean-pol.lauwens@helha.be) Joséphine FRAGAPANE (fragapanej@helha.be) Aude VANGILBERGEN (vangilbergena@helha.be) HELHa Loverval Fabienne MIGLIONICO (fabienne.miglionico@helha.be) Elise MOTTE (elise.motte@helha.be) Didier JOURNEE (didier.journee@helha.be) Nathalie DEGOSSERIE (nathalie.degosserie@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour intention de permettre à l'étudiant de découvrir son futur contexte professionnel ainsi que de comprendre le système scolaire, de l'institution aux classes. Cette unité d'enseignement a également pour intention de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel**

- 1.1 Démontrer une connaissance, une compréhension et une conscience du rôle spécifique de l'enseignant en tant qu'acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, de la nécessité d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale
- 1.2 Démontrer une compréhension des enjeux éthiques et une adhésion au respect des cadres déontologiques, réglementaires (administratifs) de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

- 1.3 Démontrer une connaissance et une compréhension de l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et en particulier du pilotage et des enjeux liés à l'équité
- Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**
- 3.2 Démontrer une maîtrise de la langue française écrite et orale pour enseigner et communiquer de manière approfondie dans la langue d'enseignement dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession
- Compétence 4 **Les compétences du praticien réflexif**
- 4.1 Au travers d'un portfolio réflexif de développement de l'identité professionnelle, mener une analyse critique de ses pratiques et de leur impact sur les élèves, individuellement et avec ses pairs, en s'appuyant sur la recherche et les sciences humaines

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Identifier des actions scolaires, sociales et culturelles en lien avec le projet d'établissement
- Respecter le cadre
- Faire preuve d'une attitude professionnelle
- À la suite des expériences et observations vécues lors des stages et cours d'AFP, dresser sa vision d'un enseignant idéal et expliciter son rôle comme acteur du changement
- Identifier les valeurs éducatives (Code de l'enseignement, projet éducatif du Pouvoir organisateur, projet pédagogique de l'école...) inhérentes au métier d'enseignant et à son engagement dans l'institution
- À partir de recherche, d'observations, d'entrevues avec des acteurs de l'enseignement, analyser l'organisation de l'enseignement
- À partir de recherche, d'observations, d'entrevues avec des acteurs de l'enseignement, décrire les rôles des acteurs (enseignants, éducateurs, directions), des partenaires et des tiers.
- Adopter un registre de langue approprié à l'interlocuteur et à la situation
- Veiller à l'articulation, au débit, à la fluidité, à la hauteur, à l'intonation et au rythme de la voix
- Maîtriser l'orthographe et les règles d'expression écrite dans toutes les productions professionnelles (préparation - évaluation - tableau)
- Utiliser un vocabulaire précis et accessible au public
- Créer ou choisir de manière critique et utiliser, seul ou en équipe, des outils d'observation
- Adopter une attitude d'ouverture et tenir compte des remarques et conseils

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERE1B11AFPS1A	AFP 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section 3	60 h / 2 C
PERE1B11AFPS1B	Stage 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section 3	30 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERE1B11AFPS1A	AFP 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section 3	20
PERE1B11AFPS1B	Stage 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section 3	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une épreuve intégrée.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 3 français, français langue étrangère et français langue d'apprentissage

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AFP 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section 3			
Ancien Code	6_PERE1B11AFPS1A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEEB1111		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Lucrezia DI LEO (lucrezia.di.leo@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour intention de permettre à l'étudiant de découvrir son futur contexte professionnel ainsi que de comprendre le système scolaire, de l'institution aux classes. Elle a également pour intention de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Décrire, sur la base de référents théoriques et des prescrits légaux, le système scolaire et périscolaire : ses missions, son organisation et ses acteurs.
- Analyser le fonctionnement d'une école secondaire : sa structure, son organisation, son projet d'établissement, son plan de pilotage...
- Analyser l'organisation des classes de l'enseignement secondaire : disposition spatiale, aménagement temporel, activités, gestes professionnels et responsabilités de l'enseignant (registre de présences, etc.)
- Maîtriser les règles de la langue orale et écrite et adapter son registre de langue à la situation de communication ;
- Respecter le cadre professionnel :
 - les consignes administratives ;
 - les règles déontologiques ;
 - les règles institutionnelles ...

fournies tant par la HE que par les lieux de stage.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- L'organisation du système scolaire en FWB
- L'organisation de l'Ecole secondaire, sa structure, ses acteurs
- Les cadres légaux et les documents de référence de l'Ecole
- La prise de contact avec les écoles de stages
- les textes de référence (code de l'enseignement, référentiels de compétences, programmes)
- l'organisation de l'Ecole secondaire (la structure, les acteurs et leurs rôles, le projet d'établissement et le plan de pilotage).
- l'organisation des classes (disposition spatiale, aménagement temporel, responsabilités des enseignants).

- les gestes professionnels des enseignants

Démarches d'apprentissage

Les séances de cours se construiront autour de/d' :

- échanges autour de ses représentations en lien avec le système scolaire et ses prescrits légaux ;
- observations et d'analyses de la structure de notre système scolaire ;
- activités de mises en situation relatives à la rencontre avec les acteurs du stage

Dispositifs d'aide à la réussite

Feedbacks, évaluations formatives.

Sources et références

Socles de compétences, programmes d'enseignement et toute ressource présentée en classe.
Dossier du stage.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les étudiants démontrent l'appropriation des informations découvertes et observées par la réalisation de travaux.

La présence aux AFP est obligatoire et conditionne l'accès aux stages. Un taux de présence insuffisant pourrait conduire à un refus d'accès à ce stage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	100				
Période d'évaluation					Trv	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Dans certains cas, l'UE peut être représentée pour le Q2 et/ou le Q3, dans des conditions et selon des modalités qui seront précisées par écrit en cours de quadrimestre".

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 3 français, français langue étrangère et français langue d'apprentissage

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage 1.1 : découvrir mon contexte professionnel en section 3			
Ancien Code	6_PERE1B11AFPS1B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEEB1112		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Lucrezia DI LEO (lucrezia.di.leo@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour intention de permettre à l'étudiant de découvrir son futur contexte professionnel ainsi que de comprendre le système scolaire, de l'institution aux classes. Elle a également pour intention de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Décrire, sur la base de référents théoriques et des prescrits légaux, le système scolaire et périscolaire : ses missions, son organisation et ses acteurs.
- Analyser le fonctionnement d'une école secondaire : sa structure, son organisation, son projet d'établissement, son plan de pilotage...
- Analyser l'organisation des classes de l'enseignement secondaire : disposition spatiale, aménagement temporel, activités, gestes professionnels et responsabilités de l'enseignant (registre de présences, etc.)
- Maîtriser les règles de la langue orale et écrite et adapter son registre de langue à la situation de communication ;
- Respecter le cadre professionnel :
 - les consignes administratives ;
 - les règles déontologiques ;
 - les règles institutionnelles ...

fournies tant par la HE que par les lieux de stage.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- L'organisation du système scolaire en FWB
- L'organisation de l'École secondaire, sa structure, ses acteurs
- Les cadres légaux et les documents de référence de l'École
- La prise de contact avec les écoles de stages

Démarches d'apprentissage

- Stage d'observation dans diverses formes et degrés d'enseignement

- séminaires pour appréhender le stage

Dispositifs d'aide à la réussite

Feedbacks et évaluations formatives

Sources et références

Socles de compétences, programmes d'enseignement et toute ressource présentée en classe.
Dossier du stage.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les supports de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

En janvier, le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité suite aux évaluations du stage et à la réalisation par l'étudiant d'une épreuve intégrée. Cette épreuve intégrée consistera en la remise d'un rapport de stage écrit.

Selon cette épreuve intégrée, une note unique pour toute l'UE sera établie.

L'UE ne sera évaluée que si l'étudiant a présenté l'entiereté de l'épreuve intégrée. A défaut, l'UE sera considérée comme non présentée.

Une présence réelle en classe d'au moins 80% est obligatoire pour que le travail de l'étudiant soit évalué et que l'étudiant puisse partir en stage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Dans certains cas, l'UE peut être représentée pour le Q2 et/ou le Q3, dans des conditions et selon des modalités qui seront précisées par écrit en cours de quadrimestre".

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).